



SOMMAI RE

- Le mot du maire p. 02
- Réception de nouvel an p. 03
- Informations générales p. 04
- Les permis de construire et déclarations préalables p. 05
- Carnet de famille p. 06
- Vie du village p. 11
- Dossier infos p. 20
- La page des associations p. 24
- Humour p. 29
- Photos insolites p. 30
- Info mairie et plan du village p. 31

Le mot du maire



La fin d'un mandat exige un bilan sur les actions menées au cours d'un temps imparti. La réalisation la plus importante de cette période 2008 – 2014 a trouvé son aboutissement. Fin décembre 2013, la construction de la rhizosphère a été achevée de même que les travaux d'assainissement de la dernière tranche, partie supérieure de la rue principale.

Un autre grand projet, celui du lotissement du « Lehli » a par contre progressé à un rythme que nous aurions souhaité plus soutenu compte tenu des interventions et engagements émanant de toutes les instances concernées. Nous sommes toujours dans l'attente de la décision du Tribunal administratif.

La fin d'un mandat signifie également l'occasion de revenir sur les aspects positifs d'une vie communale et d'un vécu au quotidien, ce dont je ne puis que me féliciter et exprimer ma grande gratitude

- à tous les habitants de notre village qui ont su reconnaître nos vrais enjeux durant ces six dernières années
- à toutes les personnes qui se sont investies sans compter pour le bien-être de tous
- aux associations locales qui permettent les rencontres et la réalisation d'évènements indispensables à la qualité de vie d'une commune
- à tous les responsables qui veillent à la sécurité et viennent en aide aux personnes aux enseignants dont la tâche est prépondérante et aux animateurs du centre périscolaire pour leur accueil
- aux personnes en charge du culte
- au Conseil municipal et au personnel communal pour leur précieuse collaboration.

L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même espérons que la bonne entente au sein du village perdure. Nous vous souhaitons une bonne santé et une année 2014 sereine.

André Wolgensinger

INVITATION A LA RECEPTION DU NOUVEL AN

LE 12 JANVIER 2014 A 11 HEURES AURA LIEU LA RECEPTION DE NOUVEL AN, AU FOYER COMMUNAL.

L'équipe municipale a le plaisir de convier tous les habitants du village et en particulier les nouveaux arrivants qui auront l'occasion de passer un moment d'échange après la présentation du bilan 2013



A l'issue de la cérémonie des vœux, le verre de l'amitié sera servi par les membres du Conseil Municipal.



INFORMATIONS GENERALES

INSCRIPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Comme tous les ans, nous invitons les nouveaux arrivants dans notre village à se faire inscrire à la mairie.

LOCATION FOYER COMMUNAL

Voici les tarifs de location définis par le conseil municipal pour l'année 2013. A savoir que les associations locales pourront bénéficier du foyer gratuitement une fois par an.

	Salle sans cuisine	Salle avec cuisine	Caveau
Habitants du village	100 €	130 €	10 €
Externes	130 €	170 €	30 €

Pour la location de la salle, veuillez vous adresser à :

La mairie 03 89 68 60 07
Brom Roland 03 89 68 65 47
Wiederkehr Sébastien 09 52 71 23 11

CHEMINS RURAUX ET FORESTIERS

Afin d'éviter la détérioration des chemins ruraux en période de pluie et de dégel, merci de ne les emprunter qu'en cas de nécessité absolue.

POUBELLES

Veuillez sortir les poubelles uniquement la veille du passage du camion et pensez à les rentrer le jour même une fois la collecte effectuée !

Les dates de ramassage peuvent être consultées sur le site internet de la communauté de communes de la Porte du Sundgau:

<http://www.portedusundgau.fr>

Rubrique: informations utiles, collecte des ordures ménagères.

RAPPEL:

Il arrive trop fréquemment que l'on croise des chiens errant dans nos rues. Les excuses des propriétaires (quand on les trouve) pour se déresponsabiliser varient de « je n'ai pas de clôture » ou « je n'ai pas le temps de le promener » ou « il ne fait de mal à personne ». Nous rappelons qu'en cas de sinistre (accidents, morsures, dégâts divers) la responsabilité de leur maître sera engagée. Nous tenons également à rappeler que sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse.

DECHETS VERTS

Horaire d'été: le mercredi de 09h à 18h
 Le vendredi de 14h à 18h
 Le samedi de 09h à 18h

Horaire d'hiver: le vendredi de 14h à 18h
 Le samedi de 09h à 18h

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Horaire d'été: le mercredi de 14h à 18h
 le vendredi de 16h à 18h
 Le samedi de 08h à 12h

Horaire d'hiver le mercredi de 14h à 18h
 le samedi de 09h à 12h

LES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES



SCEA WOLGENSINGER Christophe	4 rue de la victoire	Hangar agricole
GRETTER Jean-Yves	rue des vergers	Maison individuelle
KUNTZELMANN Guillaume et GUIOT Vanessa	3 rue de la forge	Maison individuelle
FIORELLI Vincent et Carine	7 rue de l'école	Maison individuelle
GREDER Pascal	13 rue de l'école	Maison individuelle
MEY Frédéric et MISSLIN Fanny	21 rue de vignes	Maison individuelle
RUNSER Jean-Marie	18 rue de l'école	Abri de pâture
<hr/>		
GSCHWIND Jean-Pierre	10 rue des églantines	Pergola
URBING Pascal	3 rue des messieurs	Véranda
BOULAIS Raymond	9 rue de la forge	Velux et capteurs solaires
HABEREY Pierre	17 rue de Folgensbourg	Couverture de terrasse existante
GABORIT François	11 rue des roseaux	Terrasse en bois
SCHREIBER Philippe	75 rue principale	Abri à bois
SUTTER Pierre	9 rue de Saint-Justin	Véranda
DE BRABANDER Mireille	14 rue de l'école	Abri de jardin
SCHMITT Julian	3 rue des roseaux	Piscine et terrasse en bois
KUNTZELMANN Guillaume	3 rue de la forge	Piscine
WOLGENSINGER André	4 rue de la victoire	Véranda



CARNET DE FAMILLE

ILS FONT LA JOIE DE LEURS PARENTS

KUNKLER Jules
de KUNKLER Vincent et Sophie

né le 13.03.2013

WALTER Manon
de WALTER Joël et CORDIER Barbara

née le 07.06.2013

RAYNAL Clément
de RAYNAL Bastien et PIETRI Annabelle

né le 02.07.2013

LIBIS Jules
de LIBIS Samuel et JENN Laetitia

né le 06.07.2013

KLEINMANN Louane
de KLEINMANN Jérôme et Jennifer

née le 24.12.2013



ILS SE SONT MARIÉS

NOEPEL Patricia et DETHOLD Matthew

le 13.07.2013

BIANCHI Géraldine et STOECKLIN Emmanuel

le 27.07.2013

HEMMERLIN Elodie et ALLEMANN Sacha

le 24.08.2013

RINGENBACH Myriam et SCHNOEBELEN Julien

le 28.09.2013



ILS NOUS ONT QUITTES

MULLER-STEMPFLIN Monique

le 20.02.2013

SCHIELLY Joseph

le 26.05.2013

SCHIELLY Patrick

le 28.09.2013

BROM-SCHERRER Elise

le 21.11.2013



MER WENSCHA ALLES GUETA ZUM GEBURTSTAG

nous souhaitons un très bon anniversaire

Janvier

08.01.29	GRETTER Eugène	85 ans
09.01.39	BUCHELI Meinrad	75 ans
22.01.37	KLEINMANN Maria	77 ans
24.01.42	MINDEL Jean-Pierre	72 ans
31.01.40	MARX Rosalie	74 ans
30.01.44	JUD Jean-Paul	70 ans

Février

02.02.32	BROM Eugène	82 ans
04.02.42	MUNCH Xavier	72 ans
09.02.24	COINUS Gilbert	90 ans
10.02.40	GUTZWILLER – SCHOEFFEL Marie Thérèse	74 ans
11.02.29	GUTZWILLER - SCHICKLIN Agnès	85 ans
12.02.38	GUTZWILLER André	76 ans
21.02.32	SPINHIRNY Alfred	82 ans
22.02.37	PETER-HARNIST Marie-Madeleine	77 ans

Mars

01.03.42	KLEINMANN Gabriel	72 ans
04.03.39	SPINHIRNY Gérard	75 ans
16.03.39	SPINHIRNY Roger	75 ans
18.03.20	GANZMANN - CHARMILLOT Aurélie	94 ans
19.03.32	WOLF - BRAND Suzanne	82 ans
24.03.41	GASSER Eugène	73 ans
30.03.43	BOESINGER Yves	71 ans
23.03.44	HABEREY Pierre	70 ans

Avril

06.04.38	BOESINGER – BRANTENER Nicole	76 ans
06.04.39	THOMANN Jean-Pierre	75 ans
06.04.35	WANNER Gérard	79 ans
08.04.40	MULLER Jean-Claude	74 ans
24.04.41	SCHILLING Gabriel	73 ans

Mai

01.05.36	ORTNER – BOEGLIN Suzanne	78 ans
05.05.36	STARCK Jean-Pierre	78 ans
10.05.36	GUTZWILLER Fernand	78 ans
15.05.24	BOEGLIN - ESCALIN Louise	90 ans
20.05.32	GLATH - HERBOLD Lina	82 ans
21.05.40	DITZLER Emile	74 ans
21.05.42	SCHILLING-KOERBER Pia	72 ans

Juin

15.06.41	KLEIN Claude	73 ans
20.06.42	RINGENBACH Jean-Paul	72 ans
21.06.28	GLATH Guillaume	86 ans
22.06.29	HELL - BOHRER Irène	85 ans
25.06.38	GUTZWILLER – SCHOEFFEL Anne-Marie	76 ans
25.06.40	SPINHIRNY – ODDOLAY Rose-Marie	74 ans
29.06.23	WEISS - GUTZWILLER Irène	91 ans



MER WENSCHA ALLES GUETA ZUM GEBURTSTAG

nous souhaitons un très bon anniversaire

Juillet

07.07.40	MASSON René	74 ans
19.07.42	COSME-SCHOENAUER Raymonde	72 ans

Août

03.08.26	GUTZWILLER Raymond	88 ans
07.08.41	MASSON-KLEIN Erika	73 ans
13.08.22	COINUS-MURINO Assumpta	92 ans
16.08.42	GRAF-SCHIRRRER Odile	72 ans
19.08.28	HASCHER Albert	86 ans
27.08.44	MINDEL Astride	70 ans



Septembre

08.09.42	WOLGENSINGER Roger	72 ans
08.09.23	LATSCHA - RUNSER Marie	91 ans
15.09.42	JUD-GREDER Marthe	72 ans
16.09.32	BIRGER Bernard	82 ans
18.09.35	JUD Etienne	79 ans
30.09.41	GASSER-RUEHER Suzanne	73 ans

Octobre

01.10.30	BRUNGARD - VIRON Simone	84 ans
09.10.42	CONFORTINI Raymond	72 ans
22.10.31	BOEGLIN Paul	83 ans
30.10.29	PETER - ERTLEN Marie -Thérèse	85 ans
31.10.33	SPINHIRNY - HUFFSCHMITT Florentine	81 ans

Novembre

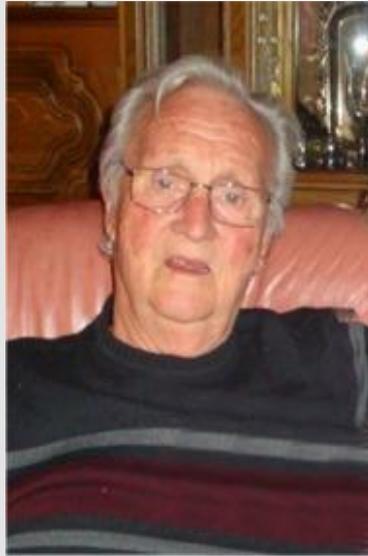
02.11.41	RAPP Bernard	73 ans
06.11.20	WILHELM - WIEDERKEHR Cécile	94 ans
07.11.31	HASCHER - SCHMITT Antoinette	83 ans
20.11.35	BOEGLIN - BURGET Marie-Rose	79 ans
27.11.29	BROM Marcel	85 ans

Décembre

01.12.24	RUNSER René	90 ans
05.12.40	LITZLER Gilbert	74 ans
16.12.34	GRAF Siegfried	80 ans
18.12.42	ZIMMERMANN-SCHILLING Marthe	72 ans
23.12.35	GRETTER - KREUTTER Suzanne	79 ans
27.12.40	SPINHIRNY - TRAPAN Yolande	74 ans



LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2013



Guillaume GLATH
85 ans



Florentine SPINHIRNY
80 ans



Albert HASCHER
85 ans



Irène WEISS
90 ans



Marie LATSCHA
90 ans

NOCES D'OR ET DE DIAMANT EN 2013

50 ans de vie commune



Maria et André GUTZWILLER mariés le 09 septembre 1963



60 ans de vie commune



Antoinette et Albert HASCHER mariés le 22 mai 1953



Lina et Guillaume GLATT mariés le 30 avril 1953

VIE DU VILLAGE

10 juin 2013 - Visite surprise des écoliers de Saint-Justin



Le 10 juin 2013 en début d'après-midi, les élèves de notre école ont eu le plaisir d'accueillir une classe de l'école de Saint-Justin en visite en Alsace pour une semaine. Après une petite visite des lieux et une photo de groupe dans l'une des salles de classe, un goûter attendait l'ensemble des élèves dans la salle de sport du bâtiment.

Les enfants se sont retrouvés dans la cour de l'école pour jouer spontanément ensemble. Après deux heures environ d'échanges, les petits Landais ont repris la route vers leur prochaine étape.



Les enfants de Saint-Justin coiffés du traditionnel béré



Un bon goûter avant de reprendre la route

VIE DU VILLAGE

4 au 8 juillet 2013 - Renouvellement du serment de jumelage à Saint-Justin

Dans le cadre des fêtes patronales qui se sont déroulées du 4 au 8 juillet 2013, une délégation municipale composée d'André Wolgensinger, Roland Brom et Sébastien Wiederkehr, s'est rendue à Saint Justin pour prendre part au renouvellement du serment de jumelage qui lie nos deux communes depuis le 28 août 1999.

Après un accueil des plus chaleureux par le maire de la municipalité, Philippe Latry, nous avons pu prendre toute la mesure de l'ambiance de fête haute en couleur qui régnait à Saint-Justin.

Vendredi 5 juillet, nous avons été invités à participer à une visite de la ville de Cap Breton et ses alentours.

Samedi 6 juillet, Philippe Latry nous a fait découvrir la « forêt de Michelbach le Haut », un carré de 30 hectares replanté d'essences locales, qui était complètement sinistré suite aux dernières tempêtes.

Dimanche 7 juillet après la messe dominicale animée par l'ensemble musical de Hirsingue, les élus et la population se sont rendus au foyer municipal où fut signé par nos maires respectifs, le renouvellement du serment de jumelage qui lie nos deux communes. Après la cérémonie, l'ensemble de la population fut convié à un apéritif concert animé par l'union musicale de Saint-Justin. En fin d'après-midi nous avons assisté, avec grand plaisir, à la traditionnelle course landaise.

Lundi 8 juillet au matin, c'est avec le cœur serré que nous avons pris congé de nos amis de Saint-Justin avec la promesse formelle de ne pas en rester là !



Vendredi 5 juillet, journée de visite et de détente à Cap Breton où nos deux maires n'ont pas hésité à tremper les pieds dans l'eau.

VIE DU VILLAGE

4 au 8 juillet 2013 - Renouvellement du serment de jumelage à Saint-Justin



Samedi 6 juillet en matinée, Philippe Latry nous a fait découvrir la « Forêt de Michelbach-le-Haut ». 30 hectares entièrement replantés d'essences locales, suite aux dégâts des dernières tempêtes.



Visite du très beau complexe sportif de Saint-Justin, entièrement recouvert de panneaux solaires.



Ambiance de fête à Saint-Justin

VIE DU VILLAGE

4 au 8 juillet 2013 - Renouvellement du serment de jumelage à Saint-Justin



Dimanche 7 juillet avant la cérémonie officielle, nous avons assisté à la messe dominicale animée par l'ensemble musical de Hirsingue.



Moment fort de la journée: le renouvellement du serment de jumelage entre Saint-Justin et Michelbach-le-Haut



La course landaise: un spectacle tout simplement magnifique!

VIE DU VILLAGE

FÊTE DU PAIN 2013 en images

Pas besoin de grands commentaires, elle était tout simplement très réussie!



VIE DU VILLAGE

FÊTE DU PAIN 2013 en images



VIE DU VILLAGE

FÊTE DU PAIN 2013 en images



VIE DU VILLAGE
FÊTE DU PAIN 2013 en images



VIE DU VILLAGE

Fête de Noël de nos seniors

Dimanche 15 décembre 2013

Plaisir de se retrouver, d'échanger, de déguster, d'écouter ... tous les plaisirs étaient au rendez-vous ce dimanche 12 décembre au foyer dont la salle avait été récemment repeinte par l'équipe intercommunale et joliment décorée pour l'occasion.

Les élèves de la classe de CM1 / CM2 de Mme Holveck se sont déplacés, accompagnés de leurs parents, pour chanter avec enthousiasme sur scène.

<< Dommage que nous n'ayons pas chanté nous-mêmes, tous en chœur, après l'introduction des chants de Noël des enfants ... >>. Commentaire – fort à propos – d'un participant parmi d'autres commentaires élogieux et reconnaissants en fin d'après-midi, au moment de sortir pour aller affronter le froid glacial qui s'était installé ce jour-là.



Commémoration du 11 novembre

Conformément à la tradition, le maire et le chef de corps des sapeurs pompiers ont déposé, devant le monument aux morts, une gerbe en mémoire des combattants.

La météo était tellement exécrable, que même le matériel de sonorisation a refusé de nous livrer la moindre sonorité. C'était sans compter sur les personnes présentes qui ont à l'unisson entonné la Marseillaise en hommage aux soldats tombés pour la France.

La cérémonie s'est poursuivie dans la salle communale où plusieurs de nos sapeurs pompiers ont été honorés à cette occasion:

- Marie Hascher est nommée Caporal.
- Florent Latscha est nommé Caporal.
- Frank Meyer est nommé Adjoint/chef de corps.
- Jean-François Brom est nommé Adjudant.
- Rolf Allemann est décoré de la médaille d'or pour 30 années de service.



DOSSIER INFOS

DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs)

INFORMATION PREVENTIVE SUR LES RISQUES MAJEURS

Face aux risques recensés sur notre commune d'après le DDRM* et afin d'assurer à la population un maximum de sécurité, il est nécessaire de développer une information préventive.

Informée sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, elle sera ainsi moins vulnérable.

Aussi, ce compte-rendu du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) élaboré par le Maire et également consultable en sa totalité en mairie, recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs sur le territoire de la commune.

Notre commune est soumise à :

⇒ 3 risques naturels:

le risque sismique – zone 4 (sismicité moyenne)

le risque inondation/coulée d'eau boueuse

le risque mouvement de terrain (cavités souterraines hors mines, phénomène de retrait-gonflement d'argile)

⇒ 1 risque technologique:

le risque transport de matières dangereuses par route

QUE FAIRE EN CAS DE SEISME :

En situation normale, il est utile de repérer les points de coupure de gaz, de l'eau et de l'électricité dans son habitation, de fixer les appareils et les meubles lourds, de s'équiper d'une radio portable, d'une lampe de poche, d'une trousse de secours.

Que faire en cas de séisme ?

- à l'intérieur : se mettre à l'angle d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres.
- à l'extérieur : s'éloigner de ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, fils électriques) à défaut s'abriter sous un porche.
- En voiture : s'arrêter si possible à distance des constructions et de fils électriques et ne pas descendre avant la fin de la secousse.

Après la 1^{ère} secousse, se méfier des répliques :

- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble.
- Vérifier l'eau, le gaz, l'électricité : en cas de fuite, ouvrir les fenêtres et les portes, quitter le bâtiment et prévenir les autorités.
- Prendre contact avec ses voisins qui peuvent avoir besoin d'aide.

Consignes générales :

- Respecter les consignes données par les autorités
- Ecouter la radio (France Bleu (102.6 MHz), Radio Dreyeckland (104.6 MHz))
- Ne pas téléphoner : laissez les lignes libres pour les secours.
- Ne pas fumer (risque d'explosion)

* **DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs)** : document élaboré par le Préfet, destiné à l'information des maires et du grand public, ayant pour but de recenser, par commune, les risques majeurs (naturels et technologiques) connus.

DOSSIER INFOS

QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION/COULEE D'EAU BOUEUSE :

Pendant la montée des eaux :

- s'informer par radio ou auprès de la mairie de la montée des eaux.
- boucher toutes les ouvertures basses de la maison.
- couper le gaz et l'électricité.
- monter à l'étage avec les documents utiles, de l'eau et de la nourriture.
- éviter de téléphoner, laisser les lignes libres pour les secours.
- respecter les consignes données par les autorités.
- éviter de circuler, ne pas chercher vos enfants, l'école s'en occupe.
- ne jamais s'engager sur une aire inondée à pied ou en voiture, les obstacles ne sont pas visibles (plaques d'égouts enlevés, lit de la rivière...).
- se tenir prêt à évacuer votre maison si nécessaire.

Après la crue :

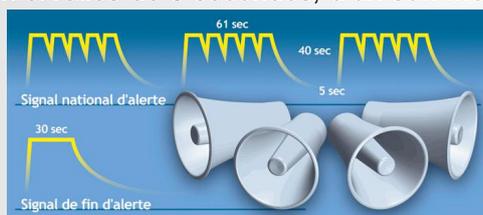
- aérer et nettoyer les pièces, désinfecter si nécessaire à l'eau de javel.
- ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.
- chauffer dès que possible.

QUE FAIRE EN CAS D'INCIDENT DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES :

- si vous êtes témoin d'un accident, donnez l'alerte (☎ 18 : sapeurs-pompiers)
- si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent
- si vous entendez la sirène, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment, écoutez la radio qui diffusera des messages d'information et des consignes supplémentaires
- ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation donnée par le Préfet ou le Maire

SYSTEME D'ALERTE DES POPULATIONS

En cas de phénomène naturel ou technologique majeur, la population doit être avertie par un signal d'alerte, identique pour tous les risques. Ce signal consiste en trois émissions successives d'1 minute 41 secondes et séparées par des intervalles de 5 secondes, d'un son modulé en amplitude ou en fréquence.



Vous pourrez également être prévenus par un engin mobile d'alerte qui sillonnera les rues du village. Lorsque le signal d'alerte est diffusé, il est impératif de se confiner et de se mettre à l'écoute des radios ayant passé convention avec la préfecture du Haut-Rhin :

France Bleu Alsace : 102.6 MHz
Dreyeckland : 104.6 MHz

ou de regarder

FRANCE 3 Alsace

Elles communiqueront les premières informations sur la catastrophe et les consignes à adopter.

Lorsque tout risque sera écarté pour les populations, le signal de fin d'alerte est déclenché. Ce signal consiste en une émission continue d'une durée de 30 secondes d'un son en fréquence fixe.

En cas de danger, le Maire peut faire procéder à l'évacuation de la population menacée :

Lieux d'accueil/d'hébergements choisis (possibilité de sanitaires, eau courante, chauffage...) : la salle communale de l'ancienne école, le foyer communal, les locaux de l'école communale et du périscolaire.



10 + 5 ans

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.



>>>> L'Etat simplifie vos démarches <<<<<

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations

www.interieur.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr

DOSSIER INFOS

Transport scolaire

Le Conseil Général s'est engagé dans une démarche de proximité visant à assurer le meilleur service aux usagers des transports publics, qui touche le quotidien des familles.

Depuis la rentrée de septembre 2013, il est mis en service une information en cas de décision d'annulation des transports scolaires suite à des intempéries par le biais d'une alerte SMS directement sur le téléphone portable.

L'envoi de SMS ne concerne pas d'éventuelles perturbations du service quotidien, mais les décisions prises par le Conseil Général de suppression totale ou sur une zone localisée des transports scolaires, notamment en cas d'intempéries hivernales.

Les familles ont été informées dès le printemps 2013 lors de la remise des dossiers d'inscription et au moment de l'envoi des cartes d'abonnement au transport scolaire.

Ce nouveau dispositif qui est destiné à l'information des voyageurs s'adresse également à tous les partenaires du Conseil Général (Établissements scolaires, Communautés de Communes, Syndicats scolaires, communes et transporteurs).

Chaque usager et toute personne intéressée peut s'inscrire sur le Site Internet dédié et dénommé www.alertebus.cg68.fr. Pour ce faire, il suffit de renseigner la page d'accueil en saisissant un numéro de téléphone portable, une commune de départ et une commune d'arrivée. Cette dernière mention permettra de sélectionner les usagers à prévenir en cas d'alerte limitée à une zone géographique.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Sapeurs-Pompiers 2013 : Regard sur l'année écoulée

Chers habitants de Michelbach-le-Haut,

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, l'année 2013 sera achevée. Il est donc de tradition de jeter un regard sur les activités du corps et de l'amicale de l'année écoulée.

Pour m'épauler, depuis le 1^{er} janvier 2013, Frank Meyer a accepté de devenir mon adjoint, je l'en remercie.

Du côté opérationnel, le corps est intervenu à 13 reprises en 2013 (en légère hausse par rapport à 2012. Entre autre pour 1 grave AVP (accident sur voie publique), 3 secours à personnes, 2 assèchements de locaux, 4 destructions de nids d'hyménoptères, 2 dégagements de chaussée et une route inondée.

Cette année opérationnelle aura été à l'image de 2012, en effet, la tendance 2013 a été à nouveau clairement axée sur le secours à personne.

Pour faire face à ces différentes interventions, notre corps se forme tout au long de l'année au travers d'exercices et de différentes formations.

Revenons sur les différentes actions de formations de l'année :

Marie Hascher a effectué avec succès sa formation de chef d'agrès DIV (opérations diverses), Olivier Klein a réussi sa formation d'attaque du feu, Florent Latscha a réussi sa formation engin pompe, et Léonie Moniz a passé avec succès une formation de contrôleur de casques.

L'ensemble des secouristes du corps s'est recyclé comme tous les ans mais avec cette année une nouveauté car nous avons effectué la formation à Michelbach-le-Haut toute une journée du mois de mars. L'ensemble des participants a été validé.

Pour boucler l'année de formation, l'exercice de clôture en commun avec nos voisins d'Attenschwiller (corps avec lequel nous sommes conventionnés), a eu lieu il y a quelques semaines à la menuiserie Noepfel de Michelbach-le-Haut.

Le thème retenu était un important dégagement de fumée venant de l'atelier et l'intoxication de 3 des employés par la fumée.

La bonne coopération et la formation des deux corps a permis le bon déroulement des opérations de secours.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Sapeurs-Pompiers 2013 : Regard sur l'année écoulée

Au mois de novembre, à la suite de la cérémonie de l'armistice, nous avons mis à l'honneur certains membres du corps par des décorations et des remises de grade.

Marie Hascher et Florent Latscha ont été nommés Caporal, Frank Meyer a été nommé Adjoint au chef de corps, Allemann Rolf a été décoré de la médaille des sapeurs-pompiers échelon OR pour 30 années de services et Jean-François Brom a été nommé Adjudant.

Cette année je suis particulièrement heureux de pouvoir accueillir un nouveau pompier parmi nous, il s'agit de Jean-Michel Moniz qui a souhaité prendre un double engagement chez nous au mois de janvier 2013.

Grâce à l'engagement de Jean-Michel, nos rangs ont un peu grossi. Mais nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour s'engager à nos côtés.

Pour tous renseignements quant à un éventuel engagement, je suis à votre disposition pour répondre à vos questions au 06.81.03.79.23.

Du côté de l'amicale, l'année a également été bien remplie. En effet, nous avons eu le plaisir d'élire la 1ère femme présidente de notre histoire en la personne de Léonie Moniz.

La fête du pain et la vente des calendriers ainsi que les nombreux montages de chapiteaux ont été autant d'occasions de nous retrouver et de travailler tous ensemble.

Sur ce, permettez-moi de vous souhaiter une excellente année 2014, qu'elle soit remplie de joie, de bonheur et de réussite.

BROM Jean-François
Chef de corps
CPI Michelbach-le-Haut



LA PAGE DES ASSOCIATIONS



2013 : technicité et nouvel espace atelier de travail

Les membres de l'association ont connu plusieurs périodes activité intense ...avec aussi les temps forts pour les expos de la fête du pain et de la journée du patrimoine.

- Présentation de 4 tracteurs de collection au salon « Agrogast » de Hagenthal le Haut, du 23 au 26 août.
- Confection de 4 chars pour le 33ème cortège de la fête du pain, ainsi que la mise en place de l'exposition de batteuses anciennes.
- Organisation de l'exposition des 4èmes « portes ouvertes » avec l'accueil du C.V.A.A.M. de Mulhouse, et sa collection de voitures anciennes,
- Pose au sol de 30 m² de pavés, pour l'installation d'un nouvel espace atelier-rénovation des tracteurs.

Matériel rénové ou en cours :

- La scie à ruban en fonte de plus de 100 ans...
- Le coupe racines très ancien...
- Un fouloir à raisins...

Le tracteur: Mac Cormick de 1958 / 25 cv / 3 cylindres...



Appel à de nouveaux membres :

La porte est ouverte à toute personne désireuse de contribuer à la conservation de matériel agricole ancien...
Rendez-vous les mardis après midi de 14 h à 18 h.

Dates à retenir :

22ème marché aux puces et de l'artisanat : 2ème quinzaine de mai 2014

La date exacte sera communiquée !

5ème journée « portes ouvertes » : dimanche 21 septembre 2014



Le président, les membres, et les sympathisants vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS



2013, la continuité de nos actions

Tout au long de l'année, l'association La Farandole, qui compte actuellement 11 membres actifs, a poursuivi ses activités en proposant aux enfants et aux jeunes des temps de loisirs et des animations.

Par ailleurs, la clôture définitive des comptes de la gestion du périscolaire sur la période 2005-2010 ayant permis de constater un excédent, l'association a décidé de reverser à la commune un montant total de 12 788 euros.

2013 a commencé avec la 7^{ème} édition du Carnaval Intercommunal des Enfants, réunissant enfants et parents dans la cavalcade à travers les rues des deux villages sous le thème du Grand Nord. Cette cavalcade est pour La Farandole un temps fort de l'année puisqu'elle est aussi l'occasion d'un partenariat entre notre association, celle du Leiterwaga, la Gugga Les Dry Ratzer, les corps de pompiers des communes de Michelbach le haut et d'Attenschwiller, le service Jeunesse de la CCPS et nous les en remercions.



En mai, nous avons participé pour la 5^{ème} année au Printemps de la Création de la Fédération des Foyer-Clubs à Pfetterhouse, avec une démonstration de couture et un atelier de peinture sur bois pour enfants, ainsi que des initiations aux émaux sur cuivre. Le Printemps de la Création est également une opportunité pour les bénévoles de découvrir de nouvelles techniques qu'ils partageront ensuite avec les enfants et les jeunes.



Les bénévoles de l'association et des ados ont d'ailleurs participé cette année à divers ateliers de formation avec des intervenants professionnels (maquillage, sculpture sur ballons, meubles en carton) afin de diversifier la palette d'activités proposées lors des événements festifs des communes, comme le festival de L'Oreille Absolue Fait son Cirque, la Fête du Pain de Michelbach le haut et la Fête des Rues d'Attenschwiller.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS



L'année s'est achevée avec la visite du Saint-Nicolas à la Halle de la Liberté d'Attenschwiller, réunissant petits et grands autour du spectacle «les Petits Riens», théâtre de geste original et sensible autour de la bulle de savon et des accessoires du passé, au son de divers instruments.

Les bénévoles de l'association ont également proposé et animé des activités variées pendant les vacances scolaires en partenariat avec le service Jeunesse de la CCPS: activités manuelles et sportives, journée Pirates au plateau sportif, visite de la chocolaterie Cailler et de la fromagerie de La Gruyère en Suisse, Cité-Mode à Mulhouse, le Vaisseau à Strasbourg, le Festival Renk'Art à Rouffach...

L'école de couture «Les Folles du fil» poursuit ses ateliers une fois par mois et permet à des jeunes de s'initier aux bases de la couture, mais aussi du crochet et du tricot pour réaliser objets décoratifs, vêtements ou accessoires de mode. Nous remercions la commune de Michelbach le haut de bien vouloir accueillir l'atelier à la salle communale.



Nos projets pour 2014

Poursuivre nos activités en faveur de l'enfance
Développer des projets pour et avec les jeunes sur le territoire
Redéfinir notre projet associatif

Nos actions et nos projets vous intéressent? Contactez-nous !

Mattea RISS, présidente: 03.89.68.74.98

tea.riss@hotmail.fr

Estelle FOLCHER, secrétaire: 03.89.70.52.44

estelle.folcher@yahoo.fr

HUMOUR

Jérémiade d'un octogénaire

*Ma meint as esch net wohr,
ùff eimol hätt ma Àchzig Johr.
D'Jugendjohra sìn scho so witt,
vorbi esch die scheni Zitt.
Wia g'schnall esch doch dia Zitt vergànga,
viel kàt ma nemi vom Laba verlànga.
Ja met àchzig esch ma hàlt nemi jùng,
ùn o nemi so g'sùng.
As esch nemi viel los, ma stackt gànzt voll Artros.
Uf'm Chopf het ma schneewissi Hohr,
àber die sìn nìt schwehr, dàs esch wohr.
Uff d'r Nàsa het ma a Brella,
ùn s'Harz brüch sini Bella
O dàs esch net zùm làcha,
wenn ma àllfürth müess go Bibi màcha.
Ma wird o a betsi dùmm,
ùn laüft àm a Stacka, betzi chrùm.
Dàs àlles esch a grossi Pien,
Àber do hìlft leider gàr kei Medizin.
Da chàschi màcha wàss da wet,
met'm Alter wert ma eifàch d'ick.
Ma chà si no so schlaü,
racht hätt immer mini Fraü.
Si seid, da muesch net immer chlàga,
denn, o d'r Herbscht hätt sini scheni Tàga.*

Vom Berry vo Michelbach

Ces drôles de textes qui nous gouvernent!

Le décret du 1er mars 1852 toujours en vigueur précise que la tenue officielle des maires doit se composer d'un chapeau français à plume noire avec ganse brodée en argent, d'un habit bleu avec des broderies en argent, d'une branche d'olivier... Dans les faits? C'est l'écharpe tricolore qui constitue la marque distinctive des maires et des adjoints.



PHOTOS INSOLITES



Photo panoramique du village - 18 septembre 2013 à 06h45



Matin de brume - 18 septembre 2013 à 06h50



Photo panoramique vue sur le Feldberg - 10 février 2013 à 17h45

